

Les femmes grandes perdantes de la réforme des retraites

Si une grande partie de la population a compris que tout le monde serait perdant avec la réforme des retraites, elle sera encore plus défavorable pour les femmes pour plusieurs raisons :

La situation est déjà très dégradée aujourd'hui :

- **les femmes sont payées 26 % de moins que les hommes**, forcément on retrouve cette inégalité à la retraite.
- La prise en compte de toute la carrière au lieu des 25 dernières années et des 6 derniers mois dans le public. Ce sont **les femmes qui majoritairement arrêtent ou limitent leur activité pour élever les enfants**.
- **Le gouvernement veut supprimer la majoration de durée d'assurance** qui permet aux mères de valider 2 ans de cotisations par enfant dans le privé et 1 an dans le public.
- **Il supprime également la majoration de pension de 10 %** pour le père et la mère des familles de 3 enfants ou plus.
 - ↳ **À la place, une majoration de 5 % par enfant** serait attribuée mais pour l'un des deux parents, au choix. Pour les parents de famille de 3 enfants, il y aurait une augmentation de 2 % de ces droits soit une bonification de 7 % au 3^{ème} enfant entre les deux parents au lieu de 10 % aujourd'hui pour chacun.



La pension de réversion fragilisée

RETRAITES : LES PENSIONS DE REVERSION MENACÉES...



Face à notre mobilisation, **le gouvernement a reculé** et **les droits à la réversion pourraient être ouverts à partir de 55 ans**, ce qui existe dans le privé aujourd'hui.

C'est un recul pour la fonction publique et certains régimes spéciaux où la réversion est accessible sans conditions de ressources.

Le mode de calcul change :

- **aujourd'hui il assure 50 % des revenus du ou de la conjoint-e décédé-e**, demain **elle devra maintenir 70 % du revenu du couple**. Pour beaucoup, ça revient à baisser le montant de la réversion, notamment quand il y a peu d'écart de revenu entre les deux conjoints.

La CGT propose :

- ↳ L'instauration d'une surcotisation patronale retraite pour toutes les entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale.
- ↳ Le paiement de la cotisation retraite de l'employeur à temps plein pour tous les temps partiels de moins de 24 h de façon à garantir des droits (les employeurs qui abusent des temps partiels courts doivent être pénalisés).
- ↳ L'ouverture immédiate des négociations pour la revalorisation des métiers dans lesquels les femmes sont concentrées.

Avec vous et pour toutes et tous, il nous faut gagner le retrait de cette réforme des retraites.

Nous vous appelons donc de continuer la lutte, ou de la rejoindre, pour plus de justice sociale.

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Email :

Nom et adresse Entreprise :